

folklore

REVUE TRIMESTRIELLE

Automne 1947

48

REVUE FOLKLORE

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Délégué régional
de la Société du Folklore français
et du Folklore colonial

Domaine de Mayrevieille
par Carcassonne

Secrétaire :

René NELLI

Délégué régional
du Musée des Arts et Traditions populaires
de Paris

22, rue du Palais - Carcassonne

Rédaction : 75-77, Rue Trivalle - Carcassonne
Abonnement : 30 fr. par an - Prix du numéro : 8 fr.

Adresser le montant au

“ Groupe Audois d'Études Folkloriques ”, Carcassonne

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier

“Folklore”

Revue trimestrielle publiée par le Centre
de Documentation et le Musée Audois
des Arts et Traditions populaires

Fondateur le Colonel Fernand CROS-MAYREVILLE

Tome VII

10^me Année — N° 3

AUTOMNE 1947

• **Folklore (10^{me} année - n° 3)**

Automne 1947

SOMMAIRE

J. HERBER

Superstitions d'atelier

J. MAFFRE

A propos de " las brechas "

D^r J. BLANC

Une curiosité épigraphique du département de l'Aude

René NELLI

Bibliographie

Maurice NOGUÉ

Bibliographie du Folklore Audois

2^e Partie : Analyse Bibliographique (suite)

Superstitions d'atelier

Ce recueil est le résultat d'une enquête effectuée à Sète, durant la dernière guerre, dans un atelier où 230 hommes, femmes ou enfants, confectionnaient des vêtements militaires ; je le dois à une infirmière sociale qui avait la confiance et la sympathie de ce personnel au point que sa présence n'interrompait ni conversations, ni confidences.

On pourra discuter sur « l'aire » de ces croyances parce que la population sétoise est un agrégat de français, d'italiens et d'espagnols, mais une personne d'âge à qui j'ai lu mon manuscrit, a retrouvé bien des souvenirs de son temps. •

Les mouvements de population qui se sont produits durant ces dernières années, n'ont par conséquent pas exercé grande influence sur la mentalité du milieu sétois actuel.

Si j'avais dû classer ce recueil de superstitions après une première lecture, je n'aurais pas manqué de les répartir en deux chapitres, l'un consacré à l'amour, l'autre au bon et au mauvais sort ; ils auraient certainement correspondu aux pensées dominantes des ouvriers et des ouvrières réunis dans cet atelier, mais une seconde lecture m'a convaincu que j'aurais eu peine à ranger dans ce cadre étroit toutes les croyances d'un milieu hanté de superstitions.

J'ai dû me résigner à une classification artificielle, où se succèdent par ordre alphabétique des croyances qui n'ont, entre elles, aucun rapport : Je prie le lecteur de les considérer avec indulgence.

••

A. — AMOUR.

cf. : passim.

1. — Pour être heureux en amour, il faut dire, quand on rencontre un petit bossu : petit bossu, je te connais, petit bossu, je te salue.

2. — Si deux personnes prononcent le même mot en même temps, la première personne qui pénétrera dans la maison, sera ou cocue ou aimée, ou détestée.

3. — Si on laisse tomber un objet, « il » plaira.

4. — Quand on arrive à dire l'heure qu'il est, sans avoir consulté une montre, c'est qu'on est aimé.

5. — Quand on trouve sur soi un fil blanc, on est aimé d'un blond ; quand le fil est noir, on est aimé d'un brun.

6. — Pour se faire aimer de quelqu'un il faut lui faire boire son sang, sans qu'il s'en aperçoive. C'est un envoûtement pour la vie (et en particulier, si on a pu lui faire absorber le sang des menstrues).

7. — Si une jeune fille aime un homme et qu'il n'y ait pas réciprocité, il faut qu'elle mette le soir, en se couchant, et cela pendant trois jours, des cheveux en croix sur une glace.

B. — **BOSSU.**

cf. : A, 1

1. — Si on rencontre un bossu, c'est la guigne.

2. — Si on rencontre un bossu, on « le » verra.

C. — **Bris de verre, de glace, de faïence.**

cf. : E, 1 ; P, 3 ; V, 4.

*1. — Si le verre brisé est blanc ou s'il contient un liquide incolore, il y aura mariage dans l'année ; s'il contient de l'eau, porté-bonheur ; mais si pour l'enlever, on met du sel sur la nappe, c'est de la « pègue » (de la poix).

2. — Verre brisé ? Il faut, avec l'index de la main droite prendre du liquide répand, et se mouiller les cheveux, c'est du bonheur en perspective, sinon ce sera du malheur.

3. — Briser une assiette blanche, c'est du bonheur, même si la sauce a été répandue ; L'assiette est blanche, cela suffit.

4. — Verre ébréché, cœur aimé.

5. — Si on brise une glace, on a sept ans de malheur ou sept ans de bonheur.

6. — Manger dans une assiette brisée ou ébréchée, c'est du bonheur. Plus la brèche est grande, plus grand est le bonheur (d'après une ouvrière espagnole).

D. — **Cils.**

1. — Quand un cil tombe, il faut le mettre sur le bout du doigt. La personne qui est à côté de vous, dit cinq noms masculins ou féminins, selon qu'il s'agit d'un jeune homme ou d'une jeune fille. Le doigt sur lequel on a posé le cil est en contact avec l'un des doigts de la main opposée auquel on a attribué un nom. Ce nom est celui de la personne que l'on épousera dans l'année.

E. — **Conjuration du mauvais sort.**

cf. : ZA, 1.

1. — Quand on a brisé une glace, pour conjurer le mauvais sort, il faut ramasser tous les morceaux, les compter, se regarder dans le plus petit morceau et jeter le tout par dessus l'épaule gauche.

2. — Mette son tablier à l'envers.

F. — Conversation.

cf. : A, 2.

1. — Quand deux personnes ont dit le même mot en même temps, il faut a) faire un souhait ; b) une personne dit le nom de deux fleurs (jamais celui de la rose, ce serait une profanation, car la rose est la reine des fleurs) ; c) les deux personnes qui ont dit le même mot, se serrent la main, comptent 1, 2, 3 puis énoncent le nom de l'une des deux fleurs : si elles disent le nom de la même fleur, le vœu se réalisera.

2. — Dire « cordonnier » un lundi, cela porte malheur.

2 bis. — En se levant le lundi, on ne doit pas prononcer le mot « cordonnier », cela porte malheur toute la semaine.

G. — Croyances d'ordre professionnel.

cf. : A, 5.

1. — Dé : si on laisse tomber le dé à sa droite, on verra celui qu'on aime ; à sa gauche, ce sera une visite.

2. — Si le dé qui est tombé sur le sol à son ouverture en haut, surprise ; s'il est renversé, rencontre, (pour certaines ouvrières, déception).

3. — Quand le dé tombe droit, dispute ; quand il est renversé, visite.

4. — Fil : Pour deviner le nom de la personne qui vous aime, on prend un morceau de fil, on l'enroule autour du doigt de la main gauche. A chaque tour on dit une lettre de l'alphabet ; la lettre que l'on énonce en faisant le dernier tour possible est la première lettre du nom de la personne qui vous aime.

5. — Bobine : si la bobine tombée à terre, est droite, c'est un blond qui vous aime ; si elle est couchée, c'est un blond.

6. — Piqûre : si l'on se pique le pouce, plaisir ; l'index, colère ; le majeur, lettre ; l'annulaire, amour ; le cinquième, voyage.

H. — Doigts.

cf. : C, 2 ; D, 1 ; G, 4 ; G, 6 ; P, 2.

1. — On attribue un nom à chaque doigt. Quelqu'un dit un nom ; si ce nom est celui du doigt sur lequel on a mis un cil (cf. : D, 1), c'est aussi celui du futur mari.

I. — Eternuement.

1. — Eternuer avant dix heures du matin, c'est l'assurance d'une surprise ; après dix heures, c'est de la joie.

2. — Eternuer trois fois de suite, c'est la certitude d'une nouvelle.

J. — **Fécondité.**

1. — Las fennas qu'an la cambos courtas, an fossès enfans.
2. — Fortas d'anqos, fossès enfans.

K. — **Grossesse.**

1. — Comment savoir que l'on aura un garçon ou une fille ? S'il y a douleur de la hanche, ce sera un garçon ; du ventre, une fille.
2. — Une femme enceinte ne doit ni se peser, ni être marraine : cela porte malheur à l'enfant qu'elle porte ou à l'enfant dont elle sera la marraine.

L. — **Habitation - Ménage.**

1. — Si l'on ne pend pas la crémaillère dans un appartement, c'est du malheur.
2. — Ne jamais poser quelque chose de noir sur le lit.
3. — Ne pas laver les draps durant la semaine sainte, cela porte malheur.

M. — **Heure (et pendule).**

cf. : A. 4 ; I, 1.

1. — Le sort est modifié selon le jour où on monte la pendule. Cette influence s'exerce durant huit jours.

N. — **Jours.**

cf. : F, 2 ; F, 2 bis ; Q, 1 ; S, 1 ; W, 1 ; Z, 1.

1. — Il fait toujours un rayon de soleil le Samedi, parce que la Vierge sèche son linge, ce jour-là.
2. — Il n'y a pas de samedi sans soleil — et de femme sans conseil.
3. — Qui chante le vendredi, chantera le dimanche.
4. — Mais, s'il rit le Vendredi, ce sont des pleurs pour le dimanche.

O. — **Loterie.**

1. — Pour gagner à une loterie, il faut que le billet soit pris par un fou, par un cocu ou par un ivrogne.

P. — **Mariage.**

cf. : C, 1 ; D, 1.

1. — Il ne faut pas que quatre personnes se serrent les mains en les croisant, c'est signe de rupture de mariage ou de malheur.
2. — A un mariage, il faut couper sans que la mariée s'en aper-

çoive — et avec les doigts — un morceau de son voile. On attache ce morceau, la nuit suivante, au petit doigt de la main gauche ; ce sera le bonheur.

3. — Si un célibataire casse une assiette, il doit en compter les morceaux ; autant de morceaux, autant d'années de retard pour le mariage.

4. — Si l'on rencontre treize messieurs qui portent des lunettes, le quatorzième est celui qu'on épousera.

5. — Si durant cette série, on rencontre une femme dont le nez est chaussé de lunettes, la série des messieurs est à recommencer.

6. — Si l'on rencontre 99 képis, 9 religieuses, 1 rouquin, le premier jeune homme à qui on touchera la main sera votre mari.

7. — Belle lune, je te salue. Il faut dire cela trois fois consécutives en regardant la lune sans même cligner de l'œil, et on trouvera un mari.

8. — (autre version) : Lune, belle lune,
Fais-moi rêver cette nuit
Celui qui doit être mon mari.

9. — En remuant la salade : autant de feuilles répandues sur la table, d'autant d'années le mariage sera reculé.

10. — Pour avoir le dessus sur son mari, il faut, lorsqu'il vous a passé la bague au doigt, la vite retirer et la remettre au doigt, en la retournant.

Q. — Naissance.

1. — Influence du jour de la naissance : Jeudi, c'est la joie ; Vendredi, la peine, pour la vie.

Influence de l'heure : si l'on vient au monde la nuit, plus tardive est l'heure, plus on sera sensuel et porté vers le mal ; si l'on naît dans la journée, on aimera les belles choses, on sera épris d'idéal.

Si c'est de grand matin, on aimera le travail ; tard dans la matinée, on sera paresseux.

2. — Pour connaître le sexe d'un enfant avant sa naissance, mettre un gros sou dans le corsage de façon à ce qu'il descende le long du corps. S'il tombe à terre « face », ce sera un garçon ; « pile », une fille.

3. — Autre procédé : Prendre deux chaises ; sur l'une d'elles, mettre une fourchette, sur l'autre une cuillère. Les recouvrir toutes deux d'un linge et dire à la personne qui veut connaître le sexe de l'enfant de s'asseoir sur ce linge. Si elle se pose sur la fourchette, ce sera un garçon ; si elle se pose sur la cuillère, ce sera une fille.

4. — On doit s'attendre à une fille, si l'enfant « est porté devant ».

R. — **Nouvelle ?**

cf. : I, 2 ; W, 1.

1. — Un taon roux qui vole dans l'appartement, bonne nouvelle.

S. — **Ongles.**

1. — Si l'on se coupe les ongles le lundi, gains et profits ; le mardi, visite faite ou reçue ; le mercredi, voyage ; le jeudi, maladie ; le vendredi, malheur ; le samedi, on verra quelqu'un qu'on n'a pas vu depuis longtemps ; le dimanche, joie.

T. — **Polarité superstitieuse** (côté droit et côté gauche).

cf. : G, 2 ; E, 1 ; G, 1 ; G, 4 ; P, 2 ; X, 6 ; X, 10 ; Z, 1.

1. — Si l'on se donne un coup au coude gauche, cadeau ; au coude droit, affront.

2. — Chausser le pied gauche avant le pied droit, cela porte malheur.

3. — On doit chausser le pied gauche avant le pied droit, mais on doit mettre le gant de la main droite avant celui de la main gauche.

U. — **Porte-bonheur.**

cf. : passim.

1. — Le trèfle à quatre feuille.

2. — Les « poils » du pompon rouge des marins.

3. — Le muguet du premier mai.

V. — **Porte-malheur.**

cf. : passim.

1. — Passer sous une échelle porte malheur.

2. — Ne jamais poser sur un lit quelque chose de noir.

3. — Un taon noir qui vole dans l'appartement.

4. — Une bouteille d'huile brisée.

W. — **Règles.**

cf. : A, 6.

(Comme il n'y a pas concordance entre les divers documents qui m'ont été remis, je me bornerai à citer deux listes sur la signification des règles selon le jour de la semaine et selon le quantième du mois où elles apparaissent).

1. — Règles survenant :
le lundi, mépris ; le mardi, joie ; le mercredi, querelle ; le jeudi, cadeau ; le vendredi, pleurs ; le samedi, déclaration d'amour ; le dimanche, nouvelles : si c'est le dimanche matin, on dit cela touche le samedi, c'est une bonne nouvelle » ; si c'est le soir,

on trouve que « c'est sur le lundi » et on redoute une mauvaise nouvelle.

2. — La signification différente des règles selon le quantième du mois où elles apparaissent.

Le premier, vous vivez dans le calme et la paix ; le 2, vous serez dédaignée ; le 3, dispute, colère ; le 4, gaieté ; le 5, surprise, cadeau ; le 6, préparez-vous à souffrir ; le 7, amour platonique ; le 8, vous éprouverez une grande consolation ; le 9, mortification ; le 10, amour vif et sans nuages ; le 11, fidélité parfaite ; le 12, grande passion ; le 13, grande peine ; le 14, bonne chance, heureuse nouvelle ; le 15, mauvaise nouvelle ; le 16, ce que vous attendez, arrivera enfin ; le 17, éloignement, abandon ; le 18, vous serez et êtes toujours désirée ; le 19, vous serez aimée ; le 20, vous aimerez ; le 21, mélancolie, soupçon ; le 22, aventure, bonne aventure (sic) ; le 23, vous êtes enviée, méfiez-vous ; le 24, vous serez heureuse toute votre vie ; le 25, vous aurez des contrariétés ; le 26, retour, pardon ; le 27, espérance, réalisation de vos désirs ; le 28, on s'occupe de vous ; le 29, larmes, peines ; le 30, trahison ; le 31, événements inattendus de votre vie.

X. — Rencontres.

cf. : P, 4 ; P, 5 ; P, 6.

1. — Auto. Si l'on rencontre une auto jaune, il faut dire trois fois : je le verrai, il m'aimera.

2. — Quand on voit une auto bleue il faut se passer la main dans les cheveux, toucher du fer, et, dans la journée, on verra celui dont on est aimé. Il ne faut pas que cette auto soit bleu-marine ; elle doit être d'un ton un peu plus clair.

Par contre, si l'on voit une auto rouge, se garder de toucher à ses cheveux, de toucher du fer, sinon on aurait de la peine, on verserait des larmes, ou on aurait une surprise désagréable.

3. — Chevaux. Si on rencontre deux chevaux blancs, on dit : je veu le voir, et on se pince, ou on pince la personne avec qui on est.

4. — Si l'on voit dans la journée, un cheval blanc, une charrette chargée, c'est un signe de bonheur.

5. — Si, en sortant de chez soi, on rencontre un curé, c'est de la joie pour la journée.

6. — Si l'on rencontre un curé, il faut, trois fois consécutives taper sur son genou droit et dire : je le verrai ; et on le voit.

7. — Quand on rencontre un monsieur qui porte la barbe, il faut se pincer soi-même ou pincer la personne avec qui on est, pour avoir du bonheur dans la journée.

8. — Divers. Si l'on rencontre dans la journée, 99 képis, 9 religieuses, 1 rouquin, on voit celui qu'on aime.

9. — Si on rencontre un marin, surprise ; deux marins, de-

mande en mariage ; trois marins, fiançailles ; quatre marins, mariage ; cinq marins, naissance ; six marins, mort.

10. — Si l'on rencontre un marin, lever le pied gauche, cela porte bonheur.

Y. — **Retournement.**

cf. : E, 2 ; P, 10.

1. — Si l'on met la blouse à l'envers, on aura un affront.

2. — Lorsqu'on met la culotte à l'envers, visite.

Z. — **Rêves.**

1. — Les rêves du jeudi au vendredi se réalisent.

ZA. — **Salières renversées.**

1. — Signe de dispute. Pour conjurer le sort, prendre une pincée de sel avec un couteau et la jeter par-dessus l'épaule gauche.

ZB. — **Yeux.**

1. — Yeux gris, esprit ; yeux noirs, beaux à voir ; yeux marrons, polissons ; yeux bleus, amoureux ; yeux verts, pervers.

*

**

Ces croyances d'atelier, dont le relevé est certainement incomplet, témoignent de la naïveté d'un milieu pour qui les vicissitudes de l'existence sont déterminées par des porte-bonheur ou des porte-malheur.

Pour ces ouvriers et ces ouvrières, l'interprétation a plus de prix que le fait. Que l'un d'entre eux se pique le doigt, il n'a garde de se soucier de la lésion elle-même, il ne songe qu'au doigt qui a été atteint, car c'est de son nom, index, médius ou autre, que dépendront les conséquences de l'accident... Et que penser de ce calendrier des règles où le quantième du mois a une signification particulière, alors qu'il varie tous les mois ?

Il ne faut donc pas tenir pour étourdies ces cousettes dont on a recueilli les propos ; leurs superstitions sont naïves et sincères. Elles permettent d'évoquer les procédés de l'ancienne magie. Mais que de fois elles ne seraient point si elles n'étaient favorisées par la méconnaissance du hasard !

J. HERBER.

A propos de "las brechas" (sorcières)

La croyance en l'efficacité du pouvoir des « brechas » a tendance à disparaître. On trouve cependant encore des traces de la terreur qu'elles inspiraient.

Voici ce qu'on raconte à V... (près de Rouffiac d'Aude) :

Une fermière de V... avait une sœur qui passait pour sorcière. Les relations entre les deux femmes étaient très cordiales, mais chaque fois que la fermière avait un enfant, celui-ci mourait mystérieusement quelques heures après sa naissance. Et sur son cou apparaissaient des traces de strangulation. Les malheureux parents s'imaginaient qu'une malédiction pesait sur leur famille.

Et quatre enfants étant morts de cette façon, ils attendaient avec angoisse la naissance d'un cinquième.

Un soir d'hiver, alors que le temps était sombre, à la tombée de la nuit, on frappe à la porte : le fermier va ouvrir. C'était un vieux militaire qui demandait l'hospitalité pour la nuit. Le mari hésitait à le recevoir parce que sa femme était au lit sur le point d'accoucher. Mais c'est elle-même qui lui dit : « Fais le entrer. Nous n'avons jamais rien refusé à un pauvre. Peut-être nous portera-t-il bonheur ! »

Le militaire entra donc et partagea le repas des fermiers.

À la veillée, la femme fut prise des douleurs de l'enfantement. Pendant que tout le monde s'affairait, le militaire demeura seul au coin du feu.

Une heure après un cinquième enfant était né. À ce moment, le militaire vit une énorme araignée descendre de la cheminée et se diriger vers la chambre de la fermière. Il tira son sabre et frappa l'araignée, lui arrachant une patte. L'araignée disparut aussitôt.

Le lendemain, la fermière envoya une lettre à sa sœur pour la prier de venir voir le nouveau-né. Mais celle-ci répondit qu'elle s'était dangereusement blessée au bras et qu'elle ne pouvait faire le voyage. Par la suite, elle ne vint plus jamais chez la fermière. On pensa que c'était elle qui, se changeant en araignée, avait étouffé les enfants de sa sœur.

On retrouve dans ce récit tous les traits que l'on prête habituellement aux « brechas » : pouvoir de transformation en animal, assassinats magiques, etc.

Tout y a une allure conventionnelle (le vieux militaire) et tout y est traditionnel, bien que le narrateur pense de très bonne foi qu'il rapporte là non un schéma légendaire, mais un fait bien localisé, dans le temps et dans l'espace, et qui aurait eu lieu réellement.

A souligner : le pouvoir tout particulier des « brechas » sur les personnes à qui elles sont liées par le sang.

Joseph MAFFRE

Une curiosité épigraphique du Département de l'Aude

Un travail, en cours de publication dans les Mémoires de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, nous a montré l'intérêt que présentent les croix anciennes, croix votives des carrefours, croix tumulaires des champs de repos, pour l'étude des mœurs, des croyances, de la langue, des traditions artisanales des générations passées.

Un exemple nous permettra de saisir l'importance de ces recherches, la valeur esthétique de ces monuments souvent méconnus, la difficulté aussi de comprendre aisément les messages de nos prédécesseurs.

Au sud de la forêt domaniale de la Loubatière, sur le plateau qui domine la plaine de Carcassonne, se campe dans une atmosphère sylvestre le petit village, station estivale, de Fontiers-Cabardès.

De ce village se détache au Sud-Ouest un chemin de terre étroit, encaissé, pavé de grosses dalles qui témoignent de son antiquité. C'est le vieux chemin vers la plaine, vers Brousses et Villaret, qui n'est plus guère utilisé actuellement que par les piétons descendant du village.

C'est sur le talus oriental de ce vieux chemin, à 300 mètres de Fontiers-Cabardès, à l'entrée de la ferme de Montplaisir, que s'élève une haute croix de grès, tournée vers l'Ouest, entourée d'une demi-lune de murette.

Le site, obscurci par les grands murs de la métairie et par les ombrages des chênes, offre un aspect mélancolique, et il faut faire quelques pas dans les prés voisins pour retrouver la lumière du vaste horizon qui s'étend de la Montagne Noire aux Pyrénées.

Cette croix monumentale est curieuse à bien des titres.

Elle paraît trop importante pour avoir servi seulement aux visites des Rogations, aucune tradition n'existe d'ailleurs à cet égard. Ce n'est pas non plus un tombeau. Elle ne comporte, en effet, aucun sigle funéraire, et le son musical qu'elle émet au frapper n'indique pas la présence d'une cavité. C'est le fût même de la croix qui est sonore, et c'est la texture cristalline du grès qui la compose, qui est seule responsable de cette résonance. D'ailleurs, les soubassements importants, étagés en escalier, la hauteur de plus de deux mètres, la murette en demi-cercle, indiquent bien qu'il s'agit d'une croix votive aux pieds de laquelle le passant pouvait s'agenouiller.

Mais son ornement épigraphique dépasse encore l'intérêt de ses caractères architecturaux.

Malheureusement, les signes et les inscriptions qu'elle porte s'effacent tous les jours davantage, et ce n'est que par

le procédé du calque que l'on peut les reconstituer à peu près sûrement. C'est cette difficulté de lecture qui explique les erreurs des commentateurs, dont certains faisaient remonter la croix au V^{me} siècle de notre ère, dont d'autres y trouvaient un mélange de lettres grecques ou même russes.

Nous décrivons d'abord la face tournée vers l'Ouest, c'est à dire vers l'intérieur du chemin.

Tout en haut se lit aisément le « INRI » classique des croix votives.

Sur la branche horizontale, entre deux petits ornements incompréhensibles, peut-être simples enjolivements : une demi-lune à gauche (de l'observateur) une sorte de trèfle ajouré à droite, se placent quatre grandes majuscules :

E A V S.

Au tiers supérieur de la hampe, dans un cartouche rectangulaire, on déchiffre difficilement la date : **1661**, et au dessous un cœur barré ou transpercé.

Le socle présente deux grands cartouches. Dans le bel encadrement supérieur s'inscrivent deux groupes de majuscules séparés par un léger intervalle. D'abord trois lettres se tenant : **IAN**, puis quatre lettres séparées : **MIGUS**.

Dans l'encadrement inférieur, plus simple, se voient deux lignes de caractères dont seule la photographie ou le dessin peuvent donner l'aspect étrange, archaïque. En haut, on peut lire en deux groupes de majuscules séparés par une croix : **SUME** et plus loin : **REM**. Et au dessous : quatorze lettres, tantôt majuscules, tantôt minuscules, séparées en deux groupes de 7 lettres par un léger intervalle, et pour lesquelles le sculpteur paraît avoir éprouvé certaines difficultés en raison de l'espace qui lui était mesuré. Ce souci est, d'après nous, la cause de la diversité des caractères employés. Ajoutons que tous ces caractères sont en relief.

Nous lisons cette dernière ligne : **quiumDE MUSEMES**.

Enfin, sur la face postérieure de la croix s'inscrivent des traits en creux, plus légers : au milieu de la branche transversale : une fleur de lys ; sur le tiers supérieur de la hampe : un dessin rappelant soit une silhouette couronnée, soit un blason surmonté d'un heaume, soit un piédestal soutenant un vase couvert de flammes.

Tout cela paraît assez incompréhensible, d'autant plus que, comme nous l'avons signalé, la dernière ligne du socle montre des lettres mal sculptées, assez fantaisistes.

Aussi, ces inscriptions ont-elles intrigué bien des curieux et bien des érudits. A notre connaissance, nul n'avait jusqu'à présent osé présenter un sens à cette véritable-charade.

Les dictionnaires d'abréviations, les lexiques des textes sacrés n'ont pu fournir d'éclaircissements. Il faut donc nous contenter d'une explication peut-être erronée, mais valable puisqu'elle est cohérente, de ce cryptogramme.

Tout d'abord, nous poserons le principe qu'il s'agit là d'inscriptions latines : l'âge du monument, son caractère

religieux, certaines terminaisons remarquables, en sont la meilleure démonstration.

Et voici notre traduction. Le premier groupe de lettres **EAVS** ne peut correspondre, à notre avis qu'aux abréviations bien connues :

EX ANTIQUO VOTO SUSCEPTO (1), c'est-à-dire : Réalisation d'un vœu ancien. Cette phrase s'éclaire par ce qui suit.

Le grand cartouche du socle indique un nom propre. Il commence par **IAN**, ce qui signifie JEAN. Le second terme **MIGUS** est peut-être le nom AMIGUE latinisé.

Dans le cartouche du bas, la première ligne **SUME REM** doit signifier **SUME** (de sumo, ére) : PRENDS, **REM** (de res, rei) : la CHOSE, le BIEN. Il convient de négliger la croix centrale, mise pour séparer les deux mots avec le souci de garnir l'intervalle ou dans un but d'ornementation religieuse.

La ligne inférieure, enfin, **quiumde MUSEmes** est plus mystérieuse. Elle paraît avoir été conçue par un désir de ne pouvoir être aisément comprise par le passant indifférent. Nous n'avons pu lui donner un sens qu'en remarquant que pris séparément ces deux termes ne signifiaient rien, et que les quatorze lettres avaient pu être divisées en deux groupes de sept par pure symétrie. Dès lors, nous étions autorisés à dissocier ces deux groupes pour en former d'autres, et écrire par exemple :

quium demus emes

Si nous réfléchissons qu'en latin quium peut être remplacé par : quorum, et demus par : demum, nous obtenons : **quorum demum emes**, c'est-à-dire

quorum : de qui ou des quels

demum : seulement

emes (emo, ere) : tu l'achèteras (futur).

Ainsi, en rappelant le cartouche supérieur, nous obtenons une phrase sybilline, mais sensée :

APPROPRIE-TOI LE BIEN DE CEUX SEULEMENT (A QUI) TU ACHETERAS, maxime apparentée au proverbe espagnol : Prends ton bien où tu le trouves pourvu que tu le payes.

Le sens général devient ainsi :

INRI

D'APRES UN VŒU LONGTEMPS MURI

1661

JEAN MIGUS

NE T'APPROPRIE UN BIEN

QUE SI TU L'ACHETES

Il resterait à expliquer les dessins de la face postérieure. Seules, à notre avis, les conditions qui ont présidé à l'érection de cette croix pourraient satisfaire notre curiosité.

L'avenir y pourvoira peut-être.

Dr J. BLANC.

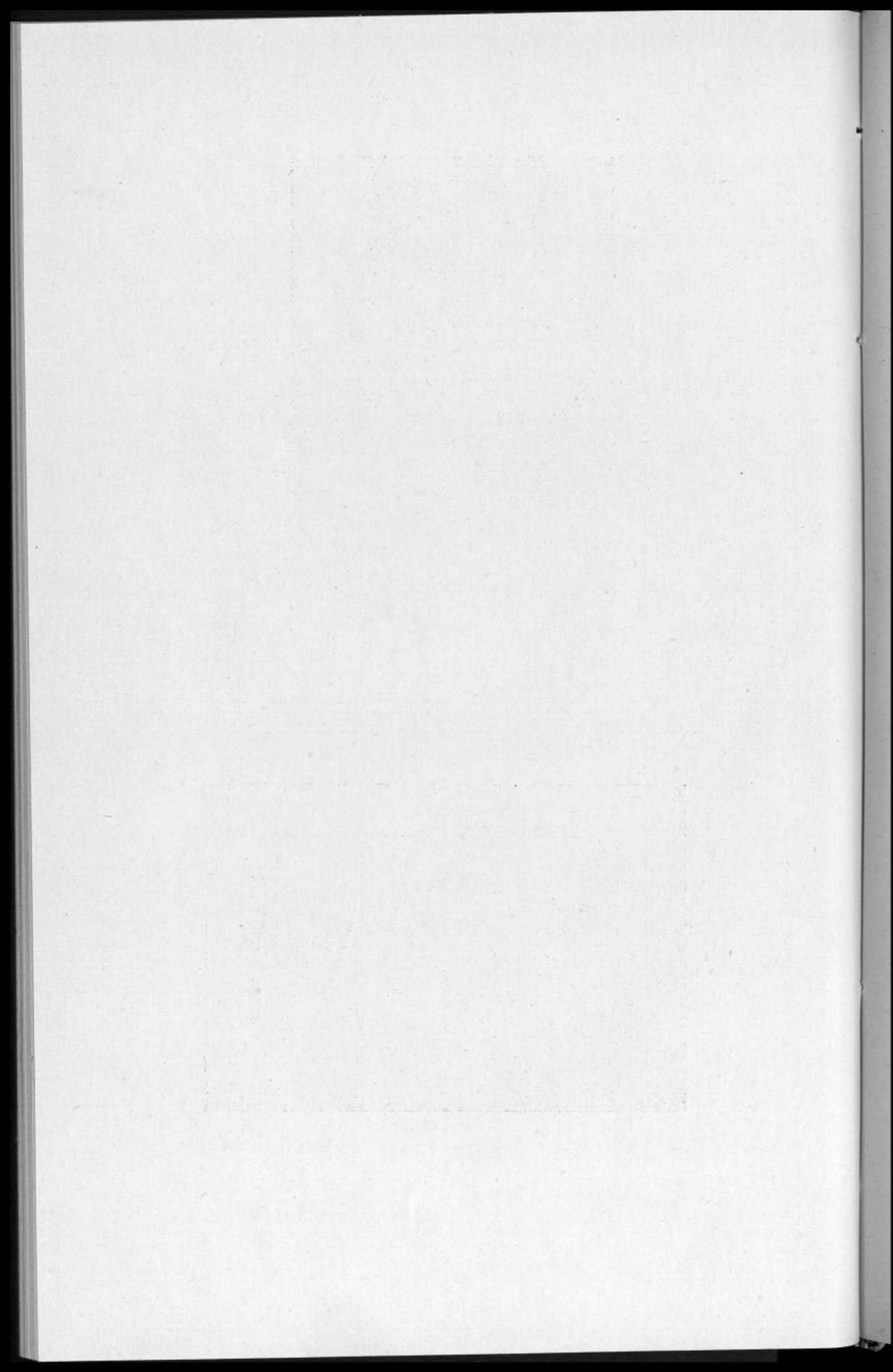
(1) Confer : la formule bien connue : V.S.L.M., votum solvit libens merito : «il s'est d'un juste vœu acquitté volontiers» que l'auteur de cette inscription avait pu voir sur de nombreux autels votifs romains conservés dans notre région.



La croix de Montplaisir



La croix de Montplaisir
(inscription du socle)



BIBLIOGRAPHIE

1. — **Le mois d'Ethnographie française, n° 4, juillet 1947.** Bulletin de la Société d'Ethnographie française, Musée des Arts et Traditions populaires. Palais de Chaillot. Paris XVI^{me}.

Compte rendu d'une mission à Bâle, par M. G. H. RIVIERE. Excellente bibliographie (livres et périodiques) des principaux ouvrages d'Ethnographie récemment parus... bref : un instrument de travail indispensable aux folkloristes méridionaux auxquels nous le recommandons tout particulièrement.

2. — **Paul Delarue et Achille Millien. Recueil de chants populaires du Nivernais** (6^{me} série). publication de la section nivernaise de la ligue de l'enseignement. Imprimerie Fortin. Paris-Nevers, 1947.

Cet ouvrage donne les formes particulières au Nivernais de la chanson populaire française, en précisant la date et le lieu de récolte, le nom et l'origine des informateurs. Son intérêt réside, en outre, dans les commentaires historiques et comparatifs, toujours nets et prudents, dont chaque chanson est accompagnée. Le petit livre de MM. Millien et Delarue (ce dernier bien connu comme spécialiste du conte populaire) se présente d'ores et déjà — un septième fascicule est en préparation — comme un modèle de monographie à la fois scientifique et pratique (adaptation à la pédagogie).

3. — **Extraits des mélanges A. Durafour. Romanica Helvetica. Vol. 14. 1939.** Max Niehans Verlag, Zurich und Leipzig. Librairie E. Droz. Paris.

Nous signalons, avec beaucoup de retard, l'étude de M. Ernest SCHULÉ, parue dans les mélanges Durafour, en 1939 sur « La terminologie du joug dans une région du plateau central » et spécialement, ce qui a trait au joug (trezegat) de Labécède (Aude) qui nous intéresse au premier chef. L'article contient une abondante illustration photographique.

4. — **J. Herber et Jean Lacassagne. tatouages de guerre, 1940-44.** Extraits du N° 16. 15 Mars 1947 de la « Presse médicale ». Masson et Cie, éditeurs, Paris.

Les auteurs passent en revue les tatouages de « fantaisie », les tatouages d'« immatriculation » et les tatouages « indicateurs du groupe sanguin ». (Les Waffen S.S. portaient à la face interne du bras gauche, près de l'aisselle, l'indication discrète de leur groupe sanguin... Les Français, ou soi-disant tels, qui revêtirent l'uniforme allemand (Brigade Charlemagne) portaient également le tatouage du groupe sanguin.

Parmi les tatouages de fantaisie, qui appartiennent au Folklore, J. HERBER et Jean LACASSAGNE ont relevé les symboles habituels et traditionnels : Pensées, cœurs, hirondelles, femmes nues, etc... (et peu de dessins obscènes, paraît-il).

5. — **Folklore de Montségur (Documents de l'Institut d'Etudes occitanes)** par J. et R. Tricoire. Institut d'Etudes occitanes, 11, rue Fermat, Toulouse — Librairie Maisonneuve, 158, Boulevard St-Germain, Paris.

Un grand nombre de faits bien exposés, bien localisés, bien classés concernant la sorcellerie à Montségur (Ariège), la médecine populaire, les fêtes populaires et religieuses, les travaux paysans, la transhumance, etc... ; de nombreux textes : chansons, prières, contes, font du livre de J. et R. TRICOIRE, le plus intéressant des ouvrages ethnographiques — assez rares d'ailleurs — qui existent pour l'Ariège.

Il est précédé d'une étude de J. TRICOIRE sur la curieuse main sculptée (préhistorique ? — protohistorique ?) découverte par lui à Morency, et préfacé par M. André VARAGNAC, président de la Société française de Folklore, qui définit la tâche du folkloriste, dans le cadre surtout, des rapports que le Folklore entretient avec l'Archéologie.

René NELLI.

BIBLIOGRAPHIE DU FOLKLORE AUDOIS (1)

II. - ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE (suite)

- 341 **Trouvé.** — *Description Aude.* — p. 622. — teinture à Carcassonne. — p. 636 sq. — eaux-de vie — tanneries. — p. 663 sq. — commerce des blés.
- 342 **Mahul.** — *Cartulaire.* — t. VI, 1^o partie, p. 122 — id. 2^o partie, p. 345-346. — introduction de l'imprimerie à Carcassonne. — le 6 novembre 1642 les marchands-libraires Salvy et Daspe établissent une imprimerie dans la ville moyennant une redevance annuelle de 100 livres. (2).

1) Voir N^{os} 38 à 47.

2) Nous rappelons les deux premiers livres imprimés dans l'Aude : « Breviarium ad usum ecclesiae Narbonensis » — 1491. — « Breviarium ad usum monasterii Crasse » — 1513. — (Bréviaire du Monastère de Lagrasse). — voir Mahul — *Cartulaire* — VI, 2^o partie, p. 345 — id. II, p. 457. — Sabarthès — *Bibliographie de l'Aude* — n^{os} 2669-2670. — Louis Narbonne — *La Cathédrale Saint-Just* — p. 424 sq. (extr. G.A.N. 1901, 2^o semestre — p. 668 sq.) — Gaston Jourdanne — *Note sur les livres imprimés à Carcassonne* — dans S.A.S.C. 1901 — p. 41 sq.

- 343 **N...** — *Le plus ancien journal du monde et les premiers journaux du département de l'Aude.* — dans journal « L'Echo de Carcassonne » — 5 juin 1931. — liste des premiers journaux parus dans l'Aude au début du XIX^{me} siècle. — (voir aussi Mahul — *Cartulaire.* — VI, 2^e partie, p. 344. — statistique de la presse périodique à Carcassonne).
- 344 **Narbonne** (Louis). — *Le Dernier Missel Narbonnais.* — C. A.N. 1895 — p. 531 sq. — imprimerie à Narbonne en 1775.
- 345 **Amardel** (G.). — *L'Hôtel des Monnaies de Narbonne au XVII^{me} siècle.* — C.A.N. 1891. — p. 413 sq. analyse de documents retraçant l'histoire de l'Hôtel des Monnaies de Narbonne au XVII^e s. — « Inventaire du Molin et machines de la Monnoye de Narbonne » — travail des ouvriers monétaires.
- 346 **Amardel** (G.). — *La Fin de la Monnaie à Narbonne.* — C. A.N. 1892. — p. 120 sq. règlement sur la fabrication monétaire dans cette ville.
- 347 **Faure.** — *Documents sur l'histoire de Narbonne.* — p. 5 sq. — documents relatifs à la création d'un office héréditaire de changeurs de monnaie à Narbonne au début du XVIII^e s.
- 348 **Sarcos.** — *Contrat d'apprentissage d'Apothicaire en 1596.* contrat passé par un habitant de Laure-Minervois en vue de son apprentissage chez un apothicaire de Lagrasse. — stage de 8 années — (extr. S.A.S.C. 1913 — p. 89 sq.).
- 349 **Mordagne.** — *Etude sur les Apothicaires du Lauragais en 1625.* — règlements, statuts et ordonnances des maîtres-apothicaires du Lauragais.
- 350 **Cornet-Peyrusse.** — *Programme de l'Aude.* — p. 89 sq. — commerce maritime de Narbonne — mégisserie à Carcassonne — chapellerie dans le Limouxin — commerce et industrie dans l'Aude.
- 351 **Delmas.** — *Géographie Aude.* — p. 15 sq. industrie — commerce.

FABRICATION ET COMMERCE DES DRAPS.

- 352 **Sabarthès.** — *Géographie Aude.* — p. 45. industrie des draps depuis le moyen-âge.
- 353 **Portal.** — *Libre-Journal de Jean Saval, drapier à Carcassonne.* — 1340-1341. — livre de compte commercial — histoire de la draperie au moyen-âge.
- 354 **Bouges.** — *Histoire Carcassonne.* — p. 283 sq. commerce des draps au XIV^e s.

- 355 **Poux.** — *Cité de Carcassonne — Le Déclin.* — p. 176. — p. 214 — p. 241 — p. 250 — p. 334 — fabrication de draps au XVII^e s.
- 356 **Rolland du Roquan.** — *Mémoire sur le commerce de Carcassonne.* — concerne surtout la fabrication des draps.
- 357 **Port.** — *Essai commerce de Narbonne.* — p. 56 sq. fabrication et vente des draps au moyen-âge.
- 358 **Blanc** (Alphonse). — *Le Livre de comptes de Jacme Olivier, marchand Narbonnais du XIV^e s.* — fabrication et commerce des draps — tissage et teinture — relations commerciales du marchand narbonnais avec les pays du Levant — il y envoie des draps et du miel acheté dans les Corbières et en reçoit des épices. — C.A.N. 1892 — p. 273 sq. — id. 1895 p. 531 sq. p. 161 sq. — id. 1896, introduct. p. LXXXV sq. p. 289 sq. — id 1897, p. 545 sq. — id. 1898, p. 705 sq., p. 753 sq. — id. 1899, p. 785 sq. — id. 1900, p. 817 sq. — id. 1901, p. 977 sq. — table alphabétique. p. 1051 sq. — id. 1902, p. 1057 sq., p. 1169 sq.
- 359 **Fonds-Lamothe.** — *Notices sur Limoux.* — p. 100 sq. fabrication des draps au XIV^e s.
- 360 **Buzairies** (L. A.). — *Des causes qui ont amené la prospérité et la décadence de la fabrication des draps à Limoux.* — dans journal « Le Courrier de l'Aude » — 7 octobre 1857.
- 361 **N...** — *Histoire de l'Industrie Drapière dans le Département.* — dans journal « L'Echo de Carcassonne. » — 1^e et 2 octobre 1929.
- 362 **Boissonnade.** — *La restauration et le développement de l'industrie en Languedoc au temps de Colbert.* — A.M. 72. Octobre 1906, p. 444 sq. draps et étoffes des pays audois.
- 363 **Dupré-Saint-Maure.** — *Essai sur relations commerciales de l'Aude.* — commerce des draps de l'Aude exportés en Espagne, aux Echelles du Levant, en Chine, du XVII^e s. à la Révolution.
364. — *id.* p. 17 sq. matières servant à la fabrication des draps : laines, huiles, savon noir.
- 365 **Bloch** (Camille). — *Un épisode de l'histoire industrielle dans l'Aude. 1732-1733.* — S.A.S.C. 1892. p. 93 sq. — conflit entre fabricants de draps du Mas-Cabardès et ceux de Limoux.
- 366 **Trouvé.** — *Description Aude.* — p. 593 sq. fabriques de draps.
- 367 **Barante.** — *Essai sur Aude.* — p. 217 sq. fabriques de draps.

- 368 **Barante.** — *Observations sur Aude*, — p. 6. fabrication de draps.
- 369 *Annuaire de l'Aude pour 1841.* — p. 195 sq. fabriques de draps.
- 370 **Ditandy.** — *Lectures sur l'Aude.* — p. 231 sq. histoire de l'industrie drapière dans le département. — p. 236 sq. fabrication des draps en 1875.
- 371 **Mahul.** — *Cartulaire.* — t. I, p. 157 sq. fabrique de draps à Montolieu. — id. t. II, p. 20 sq. manufacture de draps des Saptès près Conques. — id. t. III, p. 74. draps à Mascabardès. — id. t. IV, p. 526 sq. à Cenne-Monestiès. — id. t. VI, 2^o partie. p. 459 sq. à Pennautier.
- 372 **Pébernard.** — *Histoire de Conques.* — p. 304 sq. statuts et règlements relatifs aux manufactures des Saptès et Conques. — (extr. S.A.S.C. 1899, même pagination).
- 373 **Pariset.** — *Economie de la Montagne Noire.* — p. 344. fabrique de draps à Carcassonne, Montolieu, Cuxac-Cabardès, Cenne-Monestiès.
- 374 **David.** — *La Montagne Noire.* — p. 125 sq. la grande industrie : le délainage et les industries annexes.

Annexe : Métrologie Audoise

- 375 **Portal.** — *Libre-Journal de Jean Saval drapier à Carcassonne.* — 1340-1341. — p. 12. mesures de l'époque : « cana », « palm », « tertz », « carto ». (extr. Bull. Historiq. et philologiq. 1901. p. 427).
- 376 **Fédié.** — *Histoire de Carcassonne.* — p. 221. le « minot » (mesure de capacité équivalent à 40 litres, encore usitée dans les Corbières, sous le nom patois d'« eymino » pour les grains et les légumes secs).
- 377 **Hyvert (R.).** — *Unités agraires des environs de Carcassonne d'après les notes marginales d'anciens compoix.* — S.A.S.C. 1944. p. 195-196. — métrologie d'après les compoix du village de Lavalette, de 1536 à 1633. — la « sétéree » unité de mesures pour les terres labourables ou camps et pour les brels — ses sous-multiples : « ayminade », « cartière », « pugnère », « coup » — leurs mesures actuelles — le « journal », unité de mesure pour les vignes et les *prats* (surface travaillée en une journée par un homme). — « journal de vigne » équivaut à un quart de sétéree de terre labourable — la « mjoïade » (16 sétérees).
- 378 **Mahul.** — *Cartulaire.* — t. VI, 2^o partie, p. 241-242. Tableau des anciennes mesures de Carcassonne et rapport réciproque de ces mesures aux nouvelles.

- 379 **Sabarthès.** — *Coutumes de Montréal.* — p. 14 sq. valeurs métriques. — p. 47 sq. le poids public. (extr. S.A.S.C. 1896 même pagination).
- 380 **Pébernard.** — *Histoire de Conques.* — p. 170. métrologie locale (extr. S.A.S.C. 1899, même pagination).
- 381 **Laurent.** — *Livre Vert Archevêché de Narbonne.* — p. XLII sq. mesures de capacité pour les grains — les liquides — poids (au XIV^e s.).
- 382 **Bichambis.** — *Narbonne.* — p. 34 sq. mesures anciennes.
- 383 **Cayla.** — *Essai sur Ginestas au début du XVI^e siècle.* — p. 66 sq. mesures agraires — de capacité pour les grains — pour les liquides — pour les céréales. — poids.
- 384 **Cayla** (Dr P.). — *Deux inventaires de meubles et d'outils du XVI^e siècle.* — S.A.S.C. 1944, p. 166 mesures de capacité à Durban au XVI^e s.
- 385 **Astruc.** — *Termes.* — p. 91 sq. mesures du Termenès au XVIII^e s.
- 386 **Sabarthès.** — *Manuscrits consulaires de Limoux.* — p. 215 sq. poids des marchandises au XVI^e s. — le quintal (poids de 100 livres) — le quintal de compte — p. 233 sq. poids et mesures au XIII^e s.
- 387 **Buzairies.** — *Règlements et Sentences Consulaires de Limoux.* — p. 21 sq. — en 1308 les Consuls règlent la valeur du poids pour chaque espèce de marchandises — p. 30 sq. ils fixent le poids que les diverses qualités de pain doivent avoir selon le prix d'achat du froment. — p. 40 sq. ils fixent la taxe qui devra être payée pour la vérification et la marque de diverses mesures.
- 388 **Raynaud.** — *Usages Locaux dans la haute-vallée de l'Aude.* p. 175 sq. tableau des anciennes mesures encore usitées dans les cantons de Limoux.
389. — **Moulis.** — *Le Pays de Sault.* — p. 66. mesures dans le pays de Sault.
- 390 **Ramière de Fortanier.** — *Droits Seigneuriaux du Lauragais.* 1553-1789. — p. 101 sq. anciennes mesures du Lauragais.
391. — **Sabarthès.** — *Inventaire de St-Papoul.* — p. 21. mesures employées pour les redevances en nature à l'évêché de St-Papoul (fin du XV^e s.).
392. — *Codification des Usages Locaux de l'Aude.* — p. 357. mesures anciennes.

(à suivre)

M. N.

LA REVUE PUBLIERA PROCHAINEMENT

Les Proverbes de l'Aude (suite) par Louis Alibert.

La Cuisine et la table dans l'Aude.

Bibliographie du Folklore Audois (suite) par Maurice
Nogué.

La revue rend compte de tous les livres ou articles, intéressant
l'Ethnographie folklorique, qui lui sont adressés : 22, rue du Palais
Carcassonne.

